

Bruxelles, le 9 - 04 - 2001

25737

A Monsieur le Ministre — Membre du Collège de la Commission communautaire française chargé de l'Enseignement ;
A Madame et Messieurs les Gouverneurs ;
A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
Aux Pouvoirs organisateurs des écoles maternelles, primaires et fondamentales libres subventionnées ;
Aux Directions des écoles maternelles, primaires et fondamentales organisées ou subventionnées par la Communauté française ;

Pour information.

- Aux membres de l'Inspection de l'enseignement fondamental

N/Réf.: I/MH/cj/2001-103

Objet. Recherche en éducation. Questionnaire sur les cours de langue moderne dans l'enseignement fondamental.

En tant que responsable de la Direction de la recherche en éducation et du pilotage interréseaux, je supervise une étude du Service de Pédagogie expérimentale de l'Université de Liège relative à la généralisation des cours de langue moderne dans l'enseignement fondamental. Si cette réforme ouvre des perspectives intéressantes, elle suscite également des difficultés parfois importantes. La première phase de la recherche a mis en évidence la nécessité d'un recueil d'informations à large échelle sur la situation des écoles à cet égard.

Avec l'accord de Monsieur le Ministre Jean-Marc Nollet, qui a la volonté de tirer parti des informations qui seront ainsi recueillies pour optimiser l'enseignement des langues modernes, je vous transmets, ci-joint, un questionnaire préparé par les chercheuses et destiné aux chefs d'établissement. Je leur demande de bien vouloir le compléter et le renvoyer à l'adresse indiquée en première page pour le 2 mai au plus tard.

Selon la complexité de la situation dans l'établissement et sa taille, la tâche vous prendra probablement entre 15 et 45 minutes.

Bien entendu, l'exploitation des réponses sera anonyme : le but est de disposer d'une description fiable de la situation, et non de repérer l'une ou l'autre école.

Persuadée que les chefs d'établissement accepteront de prêter leur concours à une opération dont ils mesurent l'importance, je les en remercie d'avance.

La Directrice générale adjointe,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Martine Herpelin', written in a cursive style.

Martine **HERPHELIN.**



Les cours de langue dans l'enseignement fondamental

Questionnaire destiné aux chefs d'établissement

À renvoyer pour le 2 mai 2001

*À Madame Christiane Blondin, Service de Pédagogie expérimentale,
Bd du Rectorat, 5 - Bât. B32 à 4000 LIEGE (04/366 20 75)*

Nom de l'établissement :

.....

Matricule ' : :

Code postal :

Nombre d'élèves au niveau primaire au 15 janvier 2001: . élèves

Réseau : O Communauté française G Officiel subventionné O Libre subventionné

Avertissement

Ce questionnaire doit nous permettre de dresser un tableau le plus complet possible de la situation de l'enseignement des langues à l'école primaire, à l'exception toutefois des classes en immersion. S'adressant à tous les directeurs d'écoles de la Communauté française, le questionnaire doit recouvrir une multitude de situations différentes. Il se peut donc que certains aspects vous concernent moins ou que le nombre de cas prévus, en fonction de la situation d'autres établissements, vous semble excessif.

Bien entendu, les résultats seront présentés de façon strictement anonyme.

¹ Si vous ne connaissez pas ce numéro en quatre chiffres, vous le trouverez à côté du nom de votre établissement sur le site de l'AGERS (<http://www.agers.bc.org/fondam/liste.asp>). A défaut, indiquez son adresse complète.

² Les chefs des établissements qui comptent une ou plusieurs classes d'immersion recevront en outre un petit questionnaire spécifique à ces classes.

I. Pour toutes les personnes effectivement en fonction au 30 mars de cette année dans votre établissement, qui ont en charge les cours de langue intégrés à l'horaire hebdomadaire obligatoire des élèves, qu'il s'agisse d'un maître spécial, d'un titulaire, d'un ACS chargé de l'apprentissage précoce, ... voire de vous-même, à l'exception cependant des enseignants LCO, veuillez compléter le tableau ci-dessous.

	Nom (de jeune fille, pour les enseignantes) EN IMPRIME MAJUSCULE	Sexe	Date de naissance j j/ m m/ 19 a a
A		F M	: . / : . /19 . .
B		F M	: . / . : /19 . :
C		F M	. . / . . /19 : :
D		F M	. . / : . /19 : :
E		F M	. . / : : /19 : :
F		F M	. . / . . / 1 9 . .
G		F M	. . : / . . /19 : :
H		F M	. . / . : /19 : .
I		F M	. . / . . /19 . .
J		F M	. . / . . / 1 9 . .
K		F M	. . : / . . /19 : :
L		F M	. . / . : /19 : .
M		F M	: . / . . /19 . .
N		F M	. . / : . /19 : .
O		F M	. . / . : /19 . :
P		F M	. . / : : /19 : .

Si votre établissement compte plus de 16 personnes chargées de cours de langue, veuillez nous téléphoner au 04/36620 75 pour convenir d'un arrangement.

2. Le tableau qui suit doit nous permettre de récolter un maximum d'informations sur les personnes effectivement en charge des cours de langue dans les écoles. Il importe de lire attentivement ce qui vous est demandé ci-dessous et dans le tableau, de manière à ce que les informations que vous nous donnez reflètent au mieux la situation propre à votre école.

Pour chaque personne identifiée ci-dessus, veuillez compléter le(s) tableau(x) ci-après (pages 3 et 4 pour les enseignants de A à F et pages 5 et 6 pour les enseignants de G à Al), en indiquant votre réponse sur les pointillés ou en entourant une des réponses proposées.

Si une au moins des personnes citées en réponse à la question 1 a la charge de plus de 14 groupes, veuillez nous téléphoner au 04/36620 75 pour convenir d'un arrangement.

Si, pour un même enseignant, les groupes changent d'une semaine à l'autre, veuillez répondre en fonction d'une semaine type, puis indiquer en haut de la colonne concernée que l'horaire varie d'une semaine à l'autre et décrire le système mis en place sur la page prévue pour les commentaires (page 12).

Lettre attribuée à l'enseignant		A	B		CD	E	F	G	H
Rappel de l'année de naissance		19 . .	19 . .	19 . .	19 : .	19 : .	19 : .	19 . :	19 . :
Son ancienneté dans l'école	1. Moins d'1 année scolaire complète	1	1	1	1	1	1	1	1
	2. 1 année scolaire complète	2	2	2	2	2	2	2	2
	3. 2 années scolaires complètes	3	3	3	3	3	3	3	3
	4. 3 années scolaires complètes ou +	4	4	4	4	4	4	4	4
Sa qualification	1. Instituteur primaire	1	1	1	1	1	1	1	1
	2. Instituteur primaire avec mention de la Igue enseignée sur le diplôme	2	2	2	2	2	2	2	2
	3. Inst. prim. avec <u>certificat</u> de conn. approfondie de <u>l'allemand</u>	3	3	3	3	3	3	3	3
	4. Inst. prim. avec <u>certificat</u> de conn. approfondie du néerlandais	4	4	4	4	4	4	4	4
	5. A.E.S.I. en langues germaniques	5	5	5	5	5	5	5	5
	6. Autre (précisez)	6	6	6	6	6	6	6	6
Son statut	1. Enseignant temporaire	1	1	1	1	1	1	1	1
	2. Enseignant nommé	2	2	2	2	2	2	2	2
	3. Agent contractuel subventionné	3	3	3	3	3	3	3	3
	4. Autre (précisez)	4	4	4	4	4	4	4	4

AUTRE(S) COURS DONNE(S) DANS L'ETABLISSEMENT

Nombre de périodes	I . .	I . .	I . .	I . .	I . .	I . .	I . .	I . .
---------------------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------

LE 1er GROUPE AUQUEL IL DONNE COURS' DE LANGUE

Nombre d'élèves								
Année(s) d'études (3M, 1P,..3P,4P,5P, 6P, 5/6P)	 :
Langue	1. Nombre de périodes d'allemand		-	
	2. Nombre de périodes d'anglais			
	3. Nombre de périodes de néerlandais	:	.	.	:	.		.

LE 2e GROUPE AUQUEL IL DONNE COURS DE LANGUE

Nombre d'élèves	
Année(s) d'études (3M, 1P,..3P,4P,5P, 6P, 5/6P)	
Langue	1. Nombre de périodes d'allemand			
	2. Nombre de périodes d'anglais	.	.	.	:		:	
	3. Nombre de périodes de néerlandais	.	.	:	:	.	:	-

LE 3e GROUPE AUQUEL IL DONNE COURS DE LANGUE

Nombre d'élèves	
Année(s) d'études (3M, 1P,..3P,4P,5P, 6P, 5/6P)	 :
Langue	1. Nombre de périodes d'allemand	:	.	.	.		:	.
	2. Nombre de périodes d'anglais
	3. Nombre de périodes de néerlandais	.	:	.	:			

LE 4e GROUPE AUQUEL IL DONNE COURS DE LANGUE

Nombre d'élèves	
Année(s) d'études (3M, 1P,..3P,4P,5P, 6P, 5/6P)	
Langue	1. Nombre de périodes d'allemand	.						.
	2. Nombre de périodes d'anglais	.						
	3. Nombre de périodes de néerlandais	.	.	:	.	:		.

LE 5e GROUPE AUQUEL IL DONNE COURS DE LANGUE

Nombre d'élèves	
Année(s) d'études (3M, 1P,..3P,4P,5P, 6P, 5/6P)	
Langue	1. Nombre de périodes d'allemand
	2. Nombre de périodes d'anglais	.	:	:	.			.
	3. Nombre de périodes de néerlandais	.	.	.	:	:		:

Suite du tableau de la page 3 (enseignants de A à H, groupes 6 à 14)

Lettre attribuée à l'enseignant		I	B	C	D	E	F	G	H
Rappel de l'année de naissance		19 ..	19 . .	19 . .	19 :	19' I	19 ..	19. .	19 ..
<i>LE 6e GROUPE AUQUEL IL DONNE COURS DE LANGUE</i>									
Nombre d'élèves	
Année(s) d'études (3M, 1P, ...3P, 4P, 5P, 6P, 5/6P)	
Langue	1. Nombre de périodes d'allemand
	2. Nombre de périodes d'anglais
	3. Nombre de périodes de néerlandais
<i>LE 7e GROUPE AUQUEL IL DONNE COURS DE LANGUE</i>									
Nombre d'élèves	
Année(s) d'études (3M, 1P, ...3P, 4P, 5P, 6P, 5/6P)	
Langue	1. Nombre de périodes d'allemand
	2. Nombre de périodes d'anglais	:	.	.	:
	3. Nombre de périodes de néerlandais
<i>LE 8e GROUPE AUQUEL IL DONNE COURS DE LANGUE</i>									
Nombre d'élèves	
Année(s) d'études (3M, 1P, ...3P, 4P, 5P, 6P, 5/6P)	
Langue	1. Nombre de périodes d'allemand	.	.	.	:	:	.	.	.
	2. Nombre de périodes d'anglais	.	:
	3. Nombre de périodes de néerlandais	:
<i>LE 9e GROUPE A UQUEL IL DONNE COURS DE LANGUE</i>									
Nombre d'élèves	
Année(s) d'études (3M, 1P, ...3P, 4P, 5P, 6P, 5/6P)	
Langue	1. Nombre de périodes d'allemand
	2. Nombre de périodes d'anglais	.	.	-	:
	3. Nombre de périodes de néerlandais	.	.	.	:	.	.	:	:
<i>LE 10e GROUPE AUQUEL IL DONNE COURS DE LANGUE</i>									
Nombre d'élèves		: .	. :	: :	: :	: .	: :
Année(s) d'études (3M, 1P, ...3P, 4P, 5P, 6P, 5/6P)	
Langue	1. Nombre de périodes d'allemand	:	:	:	.	:	.	.	.
	2. Nombre de périodes d'anglais
	3. Nombre de périodes de néerlandais	:	:
<i>LE 11e GROUPE AUQUEL IL DONNE COURS DE LANGUE</i>									
Nombre d'élèves									
Année(s) d'études (3M, 1P, ...3P, 4P, 5P, 6P, 5/6P)	 :
Langue	1. Nombre de périodes d'allemand	:	:	:	.	:	.	.	.
	2. Nombre de périodes d'anglais	:	:	.	:	:	.	.	.
	3. Nombre de périodes de néerlandais	:	:
<i>LE 12e GROUPE AUQUEL IL DONNE COURS DE LANGUE</i>									
Nombre d'élèves		. :	: :	..	. :
Année(s) d'études (3M, 1P, ...3P, 4P, 5P, 6P, 5/6P)	
Langue	1. Nombre de périodes d'allemand	.	.	:
	2. Nombre de périodes d'anglais	.	:
	3. Nombre de périodes de néerlandais	:	:
<i>LE 13e GROUPE AUQUEL IL DONNE COURS DE LANGUE</i>									
Nombre d'élèves		. :	. .	: :	. :	: :	.
Année(s) d'études (3M, 1P, ...3P, 4P, 5P, 6P, 5/6P)	 :
Langue	1. Nombre de périodes d'allemand	.	:	.	:	:	.	.	.
	2. Nombre de périodes d'anglais	.	:
	3. Nombre de périodes de néerlandais	.	:	.	.	.	:	.	.
<i>LE 14e GROUPE AUQUEL IL DONNE COURS DE LANGUE</i>									
Nombre d'élèves		. .	: :	. .	: :				
Année(s) d'études (3M, 1P, ...3P, 4P, 5P, 6P, 5/6P)	 :
Langue	1. Nombre de périodes d'allemand	:
	2. Nombre de périodes d'anglais	:	:
	3. Nombre de périodes de néerlandais	.	.	:	:

Suite du tableau de la page 3 (enseignants de I à P, groupes I à 5)

Lettre attribuée à l'enseignant		I	J	K	L		MN		OP
Rappel de l'année de naissance		19 ..	19 ..	19 ..	19 ..	19 ..	19 ..	19 ..	19 ..
Son ancienneté dans l'école	1. Moins d'1 année scolaire complète	1	1	1	1	1	1	1	1
	2. 1 année scolaire complète	2	2	2	2	2	2	2	2
	3. 2 années scolaires complètes	3	3	3	3	3	3	3	3
	4. 3 années scolaires complètes ou +	4	4	4	4	4	4	4	4
Sa qualification	1. Instituteur primaire	1	1	1	1	1	1	1	1
	2. Instituteur primaire avec mention de la Igue enseignée sur le diplôme	2	2	2	2	2	2	2	2
	3. Instit. prior avec certificat de conn. approfondie de l'allemand	3	3	3	3	3	3	3	3
	4. Instit. prior avec certificat de conn. approfondie du néerlandais	4	4	4	4	4	4	4	4
	5. A.E.S.I. en langues germaniques	5	5	5	5	5	5	5	5
	6. Autre (précisez)	6	6	6	6	6	6	6	6
Son statut	1. Enseignant temporaire	1	1	1	1	1	1	1	1
	2. Enseignant nommé	2	2	2	2	2	2	2	2
	3. Agent contractuel subventionné	3	3	3	3	3	3	3	3
	4. Autre (précisez)	4	4	4	4	4	4	4	4
AUTRE(S) COURS DONNE(S) DANS L'ETABLISSEMENT									
Nombre de périodes		1	..	1	.				: :

LE 1er GROUPE AUQUEL IL DONNE COURS DE LANGUE

Nombre d'élèves	
Année(s) d'études (3M, 1P,,3P,4P,5P, 6P, 5/6P)	 :
Langue	1. Nombre de périodes d'allemand	.	.	.	:	:			.
	2. Nombre de périodes d'anglais	.	:	:	.	.			:
	3. Nombre de périodes de néerlandais	:	:	:	.	.	.		:

LE 2e GROUPE AUQUEL IL DONNE COURS DE LANGUE

Nombre d'élèves		::
Année(s) d'études (3M,1P,,3P,4P,5P, 6P, 5/6P)	 :
Langue	1. Nombre de périodes d'allemand	:	:	.	.	:			:
	2. Nombre de périodes d'anglais	:	:	.	.	:			.
	3. Nombre de périodes de néerlandais	:	:	:	.	.			:

LE 3e GROUPE AUQUEL IL DONNE COURS DE LANGUE

Nombre d'élèves	
Année(s) d'études (3M,1P,,3P,4P,5P, 6P, 5/6P)	 :
Langue	1. Nombre de périodes d'allemand			:
	2. Nombre de périodes d'anglais			:
	3. Nombre de périodes de néerlandais			:

LE 4e GROUPE AUQUEL IL DONNE COURS DE LANGUE

Nombre d'élèves		::
Année(s) d'études (3M,1P,,3P,4P,5P, 6P, 5/6P)	 :
Langue	1. Nombre de périodes d'allemand	:	:	.	:	.			:
	2. Nombre de périodes d'anglais	:	:	:	:	:			.
	3. Nombre de périodes de néerlandais	.	.	.	:	:			.

LE 5e GROUPE AUQUEL IL DONNE COURS DE LANGUE

Nombre d'élèves	
Année(s) d'études (3M,1P,,3P,4P,5P, 6P, 5/6P)	 :
Langue	1. Nombre de périodes d'allemand			:
	2. Nombre de périodes d'anglais	.	.	:	.	:			:
	3. Nombre de périodes de néerlandais	:	.	.	:	:			:

Suite du tableau de la page 3 (enseignants de I à P, groupes 6 à 14)

Lettre attribuée à l'enseignant		I	J	K	L	M	N	O	P
Rappel de l'armée de naissance		19 : .	19 . .	19 . .	19 . .	19 . .	19 . .	19 . .	19 . .
LE 6e GROUPE AUQUEL IL DONNE COURS DE LANGUE									
Nombre d'élèves		: .	. :	: .	..	: :
Année(s) d'études (3M, 1P,..3P,4P,5P, 6P, 5/6P)	
Langue	1.	Nombre de périodes d'allemand				.			.
	2.	Nombre de périodes d'anglais				:			.
	3.	Nombre de périodes de néerlandais				.			.
LE 7e GROUPE AUQUEL IL DONNE COURS DE LANGUE									
Nombre d'élèves									
Année(s) d'études (3M, 1P,..3P,4P,5P, 6P, 5/6P)	
Langue	1.	Nombre de périodes d'allemand				:			.
	2.	Nombre de périodes d'anglais				.			:
	3.	Nombre de périodes de néerlandais				:			.
LE 8e GROUPE AUQUEL IL DONNE COURS DE LANGUE									
Nombre d'élèves									
Année(s) d'études (3M, 1P,..3P,4P,5P, 6P, 5/6P)		. . .	: : :
Langue	1.	Nombre de périodes d'allemand				.			.
	2.	Nombre de périodes d'anglais				.			.
	3.	Nombre de périodes de néerlandais				:			.
LE 9e GROUPE AUQUEL IL DONNE COURS DE LANGUE									
Nombre d'élèves	 : :
Année(s) d'études (3M, 1P,..3P,4P,5P, 6P, 5/6P)	
Langue	1.	Nombre de périodes d'allemand				:			.
	2.	Nombre de périodes d'anglais				.			.
	3.	Nombre de périodes de néerlandais		:	-	.	.		.
LE 10e GROUPE AUQUEL IL DONNE COURS DE LANGUE									
Nombre d'élèves		:
Année(s) d'études (3M, 1P,..3P,4P,5P, 6P, 5/6P)	
Langue	1.	Nombre de périodes d'allemand				.			.
	2.	Nombre de périodes d'anglais				:			.
	3.	Nombre de périodes de néerlandais						.	.
LE 11e GROUPE AUQUEL IL DONNE COURS DE LANGUE									
Nombre d'élèves	 :	. .
Année(s) d'études (3M, 1P,..3P,4P,5P, 6P, 5/6P)		. . .	: : :	. ..	: : :	: : :
Langue	1.	Nombre de périodes d'allemand		-		.			:
	2.	Nombre de périodes d'anglais		-	-		:		:
	3.	Nombre de périodes de néerlandais					.		:
LE 12e GROUPE AUQUEL IL DONNE COURS DE LANGUE									
Nombre d'élèves									
Année(s) d'études (3M, 1P,..3P,4P,5P, 6P, 5/6P)		:	: ..	: : :	:
Langue	1.	Nombre de périodes d'allemand					:		.
	2.	Nombre de périodes d'anglais					.		.
	3.	Nombre de périodes de néerlandais		.		.			-
LE 13e GROUPE AUQUEL IL DONNE COURS DE LANGUE									
Nombre d'élèves									
Année(s) d'études (3M, 1P,..3P,4P,5P, 6P, 5/6P)		: . :	:
Langue	1.	Nombre de périodes d'allemand					.	.	.
	2.	Nombre de périodes d'anglais							.
	3.	Nombre de périodes de néerlandais							:
LE 14e GROUPE AUQUEL IL DONNE COURS DE LANGUE									
Nombre d'élèves									
Année(s) d'études (3M, 1P,..3P,4P,5P, 6P, 5/6P)	 : : :	: ..	. : .
Langue	1.	Nombre de périodes d'allemand						:	:
	2.	Nombre de périodes d'anglais						:	.
	3.	Nombre de périodes de néerlandais						.	:

3. Par année, combien d'élèves au total doivent apprendre une langue moderne, en raison des lois linguistiques ou en fonction du décret de 1998 ?

En 3e année, élèves doivent suivre le cours de langue.

En 4e année, élèves doivent suivre le cours de langue.

En 5e année, élèves doivent suivre le cours de langue.

En 6e année, élèves doivent suivre le cours de langue.

7. En 1997-1998, y avait-il déjà des cours de langue dans votre établissement ?

- Oui Non

Si vous avez répondu a Non », passez à la question 9.

- Oui, parce que vous étiez soumis à l'obligation d'en donner depuis 1963.
 Oui, parce que l'école ou le pouvoir organisateur fait le choix d'organiser des cours de langue avant toute obligation d'en donner.

Quelles années d'études et quelles langues étaient concernées ?

3 ^e me maternelle	<input type="checkbox"/> Allemand	<input type="checkbox"/> Anglais	<input type="checkbox"/> Néerlandais
1 ^{re} année primaire	<input type="checkbox"/> Allemand	<input type="checkbox"/> Anglais	<input type="checkbox"/> Néerlandais
2 ^e année primaire	<input type="checkbox"/> Allemand	<input type="checkbox"/> Anglais	<input type="checkbox"/> Néerlandais
3 ^e année primaire	<input type="checkbox"/> Allemand	<input type="checkbox"/> Anglais	<input type="checkbox"/> Néerlandais
4 ^e année primaire	<input type="checkbox"/> Allemand	<input type="checkbox"/> Anglais	<input type="checkbox"/> Néerlandais
5 ^e année primaire	<input type="checkbox"/> Allemand	<input type="checkbox"/> Anglais	<input type="checkbox"/> Néerlandais
6 ^e année primaire	<input type="checkbox"/> Allemand	<input type="checkbox"/> Anglais	<input type="checkbox"/> Néerlandais

8. Avant l'application du décret de 1998, qui était chargé de donner les cours de langue obligatoires ou organisés par choix ?

Année d'études	Fonction	Nombre total de périodes par semaine et par année d'études
3 ^e maternelle	<input type="checkbox"/> 1e(s) <u>titulaires de(s) 3e maternelle(s)</u>
	<input type="checkbox"/> un autre enseignant
1 ^{re} année primaire	<input type="checkbox"/> le(s) <u>titulaires de(s) 1e année(s)</u>
	<input type="checkbox"/> un autre enseignant
2 ^e année primaire	<input type="checkbox"/> le(s) <u>titulaires de(s) 2e année(s)-----</u>
	<input type="checkbox"/> un autre enseignant
3 ^e année primaire	<input type="checkbox"/> le(s) <u>titulaires de(s) 3e année(s)-----</u>
	<input type="checkbox"/> un autre enseignant
4 ^e année primaire	<input type="checkbox"/> <u>le(s) titulaires de(s) 4e année(s)-----</u>
	<input type="checkbox"/> un autre enseignant
5 ^e année primaire	<input type="checkbox"/> le(s) <u>titulaires de(s) 5e année(s)-----</u>
	<input type="checkbox"/> un autre enseignant
6 ^e année primaire	<input type="checkbox"/> le(s) <u>titulaires de(s) 6e année(s)-----</u>
	<input type="checkbox"/> un autre enseignant

9. Pour l'ensemble des périodes d'enseignement d'une langue moderne, obligatoire ou organisé par choix, dispensées dans votre établissement en 1997-1998, veuillez préciser quelle était la qualification en langue des enseignants ...

- périodes par semaine étaient dispensées par des instituteurs, ne possédant pas de certificat de connaissance approfondie de la langue enseignée et dont le diplôme ne porte aucune mention de cette même langue;
- périodes par semaine étaient dispensées par des instituteurs, ne possédant pas de certificat de connaissance approfondie de la langue enseignée, mais dont le diplôme porte la mention de cette même langue;
- périodes par semaine étaient dispensées par des instituteurs avec certificat de connaissance approfondie de la langue enseignée;
- périodes par semaine étaient dispensées par des agrégés de l'enseignement secondaire inférieur (AESI);
- périodes par semaine étaient dispensées par des personnes ayant d'autres qualifications (veuillez préciser) •
-

Si les cours de langue dans votre école sont organisés en fonction des lois linguistiques de 1963, passez immédiatement à la question 11.

Pour chacune des propositions, il est absolument nécessaire que vous opérerez un choix entre oui et non et que vous indiquiez ce choix en cochant la case adéquate.

10. La ou les langues enseignées dans votre établissement en 5e et 6e années ont-elles été choisies en fonction ...

- Des résultats d'une consultation de l'ensemble des parents Oui Non
- De l'avis des représentants des parents Oui Non
- Des pratiques antérieures de l'école Oui Non
- Des possibilités de recrutement d'un maître de langue Oui Non
- Des préférences du pouvoir organisateur ou du chef d'établissement Oui Non
- De l'offre des écoles du voisinage Oui Non
- Autre (veuillez préciser)

11. Parmi les instituteurs titulaires des classes de votre établissement, en dehors des titulaires de classes d'immersion éventuelles, certains parlent-ils couramment l'une des trois langues germaniques enseignées en Communauté française (si vous n'en êtes pas certain, veuillez interroger les membres de votre équipe) ?

(si aucun enseignant ne parle une des langues reprises ci-dessous, ne laissez pas la case vide, indiquez 0)

Sur

--	--

 titulaires,

--	--

 parlent couramment l'allemand,

--	--

 parlent couramment l'anglais,

--	--

 parlent couramment le néerlandais.

12. En dehors des journées pédagogiques organisées par l'inspection, les personnes chargées des cours de langue dans mon établissement qui désirent participer à des activités de formation continuée,

- doivent y participer en dehors des heures de cours dont ils ont la charge dans mon établissement ;
 peuvent y participer pendant les heures de cours dont ils ont la charge dans mon établissement pour autant que leur absence ne pose pas de problème d'organisation ;
 peuvent y participer pendant les heures de cours dont ils ont la charge dans mon établissement.

13. Quel matériel fournissez-vous aux personnes chargées des cours de langues (ML dans le tableau) ?

	L'école ne possède pas ce matériel	Les ML ne demandent pas ce matériel	Les ML peuvent utiliser ce matériel si un titulaire n'en a pas besoin	Les ML peuvent utiliser ce matériel en priorité	Le matériel est accordé en fonction de l'ordre des demandes
Un magnétophone	1	2	3	4	5
Un magnétoscope (et une télévision)	1	2	3	4	5
Un lecteur de CD	1	2	3	4	5
Une caméra	1	2	3	4	5
Un rétroprojecteur	1	2	3	4	5
Un ordinateur	1	2	3	4	5
Plusieurs ordinateurs	1	2	3	4	5
L'Internet	1	2	3	4	5

14. Quelles difficultés rencontrez-vous par rapport aux cours obligatoires de langue moderne?

Pour chacun des aspects évoqués ci-dessous, veuillez préciser en entourant les deux chiffres adéquats :

- l'importance qu'il revêt à vos yeux **et**
- son degré de difficulté.

	IMPORTANC		DEGRE DE DIFFICULTE			
	Pas très impor- tant	Très impor- tant	Très facile	Assez facile	Assez difficile	Très difficile
A. Affecter des locaux adéquats aux cours de langue	1	2	1	2	3	4
B. Intégrer les maîtres de langue dans l'équipe éducative	1	2	1	2	3	4
C. Obtenir la désignation d'un maître de langue possédant les titres requis ou le recruter	1	2	1	2	3	4
D. Associer les maîtres de langue à la mise en oeuvre du projet d'établissement	1	2	1	2	3	4
E. Établir de bonnes relations entre les maîtres de langue et les autres enseignants de l'école	1	2	1	2	3	4
F. Permettre la formation continuée des maîtres de langue	1	2	1	2	3	4
G. Assurer des effectifs raisonnables à chacune des classes de langue	1	2	1	2	3	4
H. Assurer la qualité pédagogique des cours de langue	1	2	1	2	3	4
I. Tenir compte des disponibilités des maîtres de langue et des temps de déplacement d'un établissement à l'autre dans la constitution des horaires	1	2	1	2	3	4
J. Obtenir que les titulaires et les maîtres de langue aient des échanges d'ordre pédagogique	1	2	1	2	3	4
K. Obtenir que les maîtres de langue participent aux réunions de concertation	1	2	1	2	3	4
L. Gérer les relations entre les maîtres de langue et les parents	1	2	1	2	3	4
M. Trouver des personnes compétentes pour donner les cours de langue en primaire	1	2	1	2	3	4
N. Pour l'ensemble de l'horaire des enfants, assurer un encadrement cohérent à chaque groupe d'élèves, quelle que soit l'année d'étude	1	2	1	2	3	4

Commentaires et suggestions (si certains commentaires se rapportent à une question précise, veuillez, s'il-vous-plaît, en indiquer le numéro) :

Nous vous remercions vivement pour votre précieuse collaboration.

Christiane Blondin & Marie-Hélène Straeten